

**Direction de l'Eau et des milieux naturels
Service Assainissement**

Le 16 mai 2025.

Nos Réf : D-MAFISUTE-2025
Dossier suivi par Marion ALVAREZ
Tél : 03.26.69.38.38
Courriel : assainissement@chalons-agglo.fr

INFORMATION AUX RIVERAINS

Objet : Travaux de renouvellement du réseau d'eaux usées – Rue du Groupe Libération Nord et rue Paul Mouton

Madame, Monsieur,

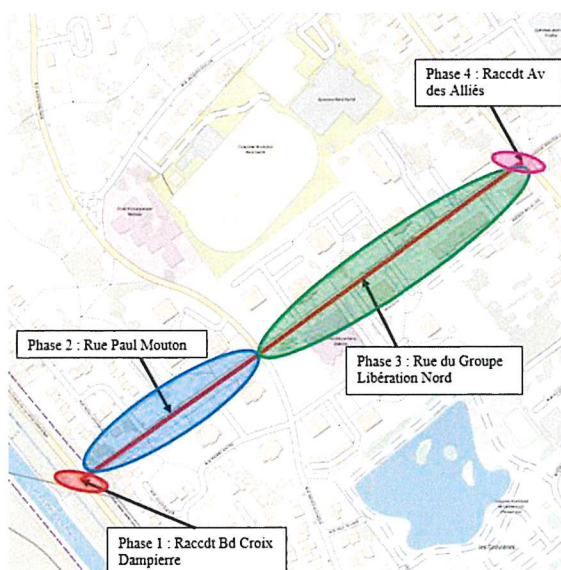
La Direction de l'Eau et des milieux naturels de la Communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne va procéder à des travaux de renouvellement du réseau d'eaux usées.

Ces travaux débuteront le 26 mai 2025 pour une durée de 5 mois environ.

L'opération est confiée à l'entreprise Sade, basée 3 rue de l'Escaut 51100 Reims (tél : 03-26-87-72-00)

Les travaux se dérouleront **du lundi au vendredi de 8 heures à 18 heures, en route barrée sur la rue Paul Mouton et en demi-chaussée sur la rue du Groupe Libération Nord.**

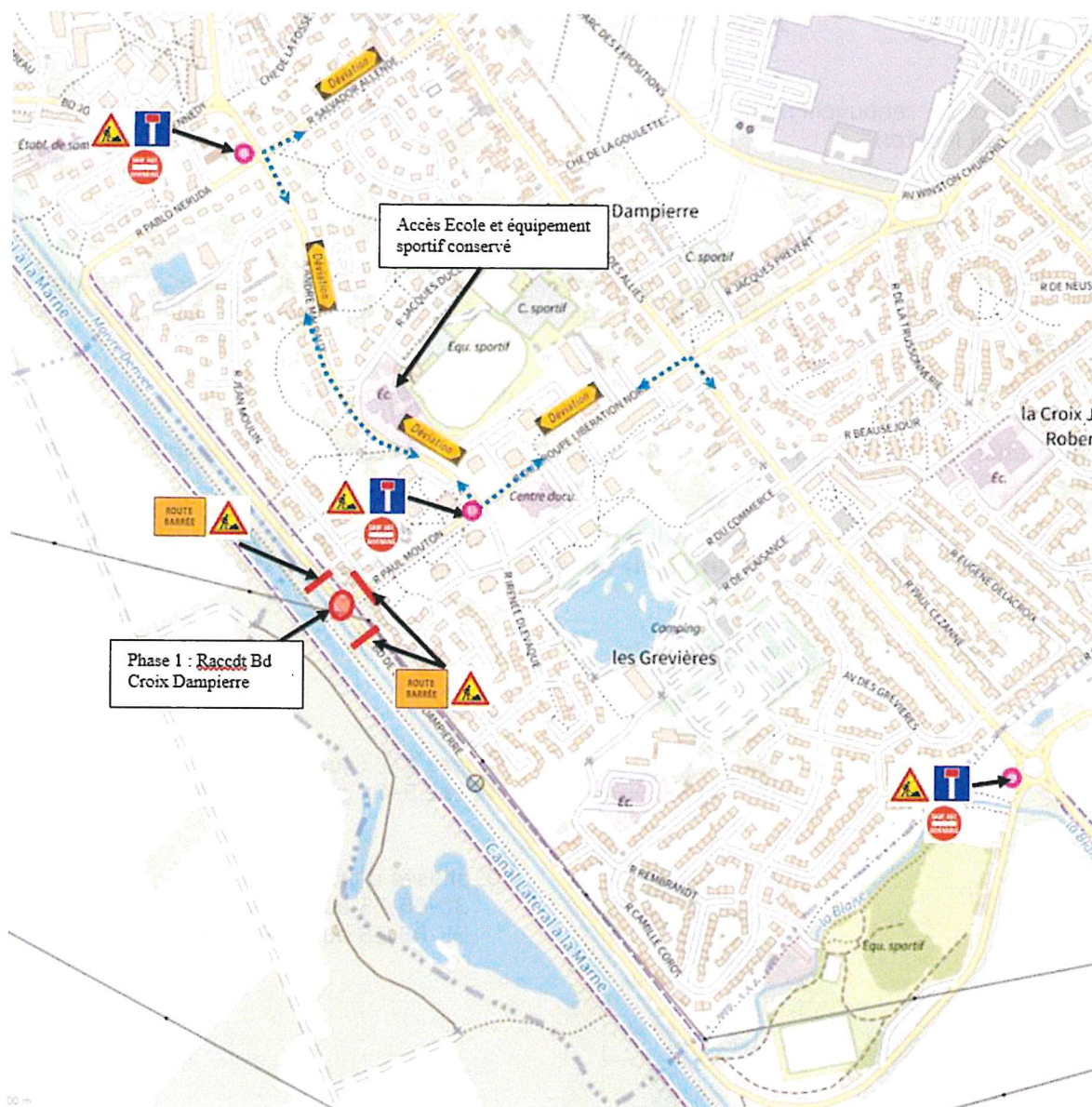
Les travaux se feront en 4 phases



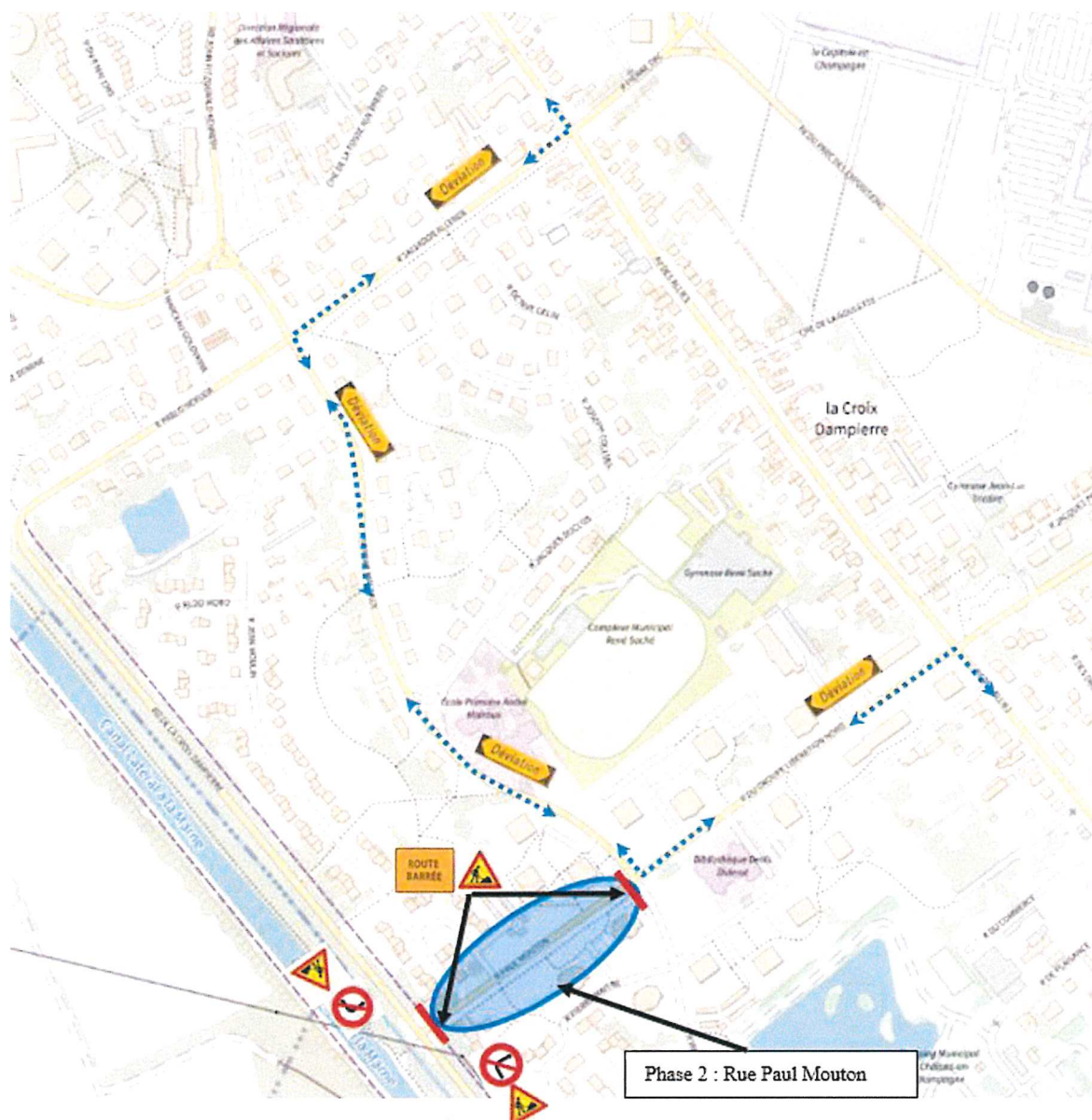
Phase 1-2 : juin 2025
Phase 3-4 : juillet à octobre 2025

2 phases d'arrêt :
30-06-25 au 18-07-25
25-08-25 au 12-09-25

L'accès aux piétons, véhicules de livraison et aux véhicules de secours sera maintenu et une signalisation adaptée sera mise en place par l'entreprise durant toute la durée du chantier. Ci-dessous les plans de déviation pour les phases 1, 2 et 3.



Plan de déviation phase 1 : 1^{re} semaine de juin



Plan de déviation phase 2 : à partir du 9 juin environ pour 3 semaines



Plan de déviation phase 3 : juillet à octobre

Concernant le ramassage des ordures ménagères :

Phase 2 : pour les bâtiments du n° 2 rue Paul Mouton, les containers seront à déposer à l'angle rue Paul Mouton et rue André Malraux

Phase 3 : les containers seront à déposer côté pair.

Le service Assainissement de la Communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne se tient à votre disposition pour vous apporter, dès maintenant, et pendant les travaux, tout renseignement complémentaire souhaité. Vous pouvez nous contacter au 03-26-69-38-38.

Quelques conseils pour vos déplacements et votre sécurité : suivant l'emplacement des travaux :

- assurez-vous que votre véhicule ne sera pas bloqué dans votre cour ou dans votre garage,
- ne pas stationner dans la zone de travaux, ni sur la chaussée, ni sur le trottoir,
- si nécessaire prévoyez un stationnement en dehors de la zone de travaux,
- soyez vigilant lors de vos déplacements à pied à proximité des engins et des travaux, informez vos enfants,
- les riverains auront accès à leur domicile chaque soir.

Comptant sur votre compréhension pour la gêne occasionnée par cette intervention, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Jacques JESSON
Président de Châlons-Agglo



Benoist APPARU
Maire de Châlons-en-Champagne

